



HABITEZ MARLIOZ !

— ENSEMBLE POUR NOTRE
NOUVEAU QUARTIER

SOMMAIRE

Édito

Le projet de renouvellement du quartier de Marlioz avance !

La Maison du Projet

Le Conseil Citoyen

Projet achevé

*Réhabilitation de l'école
Déconstruction du préfabriqué*

Actions à venir

*Participez au diagnostic
Les prochaines étapes*

Relogement

ÉDITO

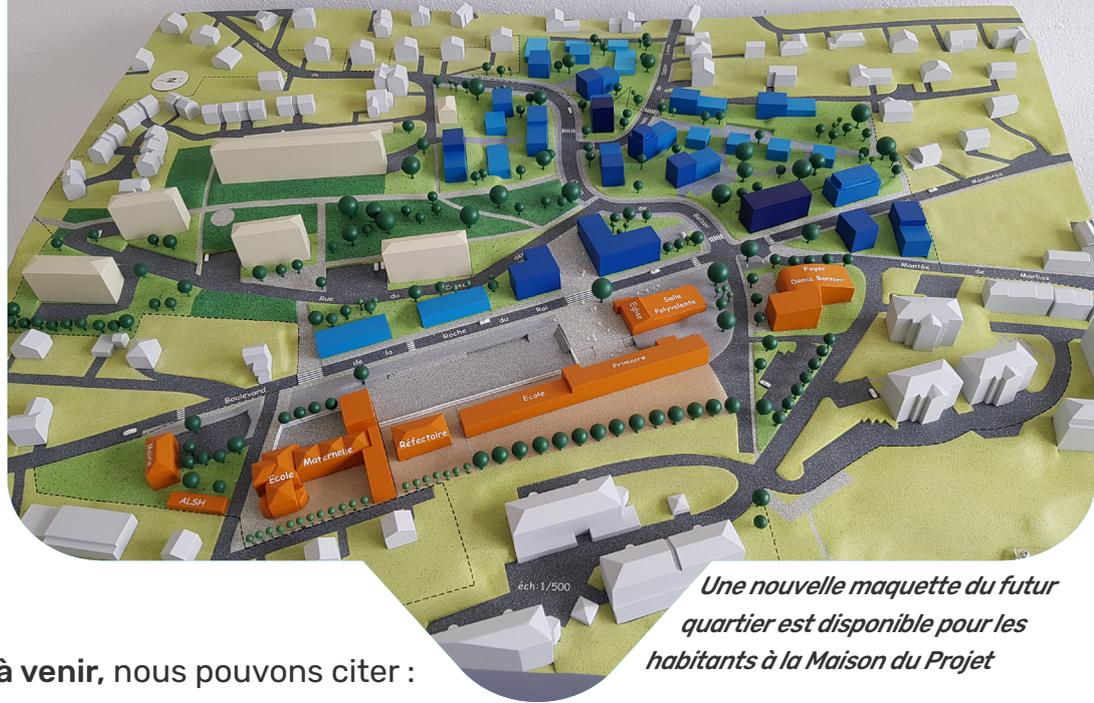
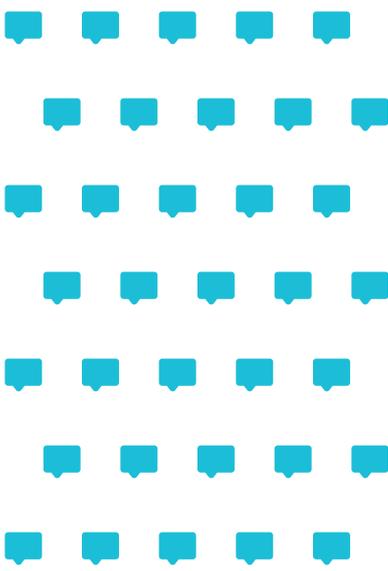
Le nouveau visage du quartier de Marlioz se dessine !

La transformation profonde de votre quartier a démarré officiellement le **12 juillet 2019** avec une signature permettant d'organiser le financement des opérations avec l'ensemble des partenaires. Pour ce grand chantier, le montant total prévisionnel de dépenses s'élève à **plus de 49,5 millions d'euros**.

Les financeurs, par ordre d'importance, sont : l'OPAC, la Ville d'Aix-les-Bains, Grand Lac, l'ANRU, l'Europe (FEDER), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Savoie et Action Logement.

Les principaux objectifs du projet sont :

- proposer une offre de logement mieux équilibrée ;
- améliorer la qualité des logements et leur performance énergétique ;
- améliorer l'attractivité du quartier grâce à la qualité des espaces et des équipements publics et par le réaménagement de ses voies de circulation, le commerce et l'emploi ;
- assurer la sécurité des habitants ;
- compléter l'offre de services de proximité.



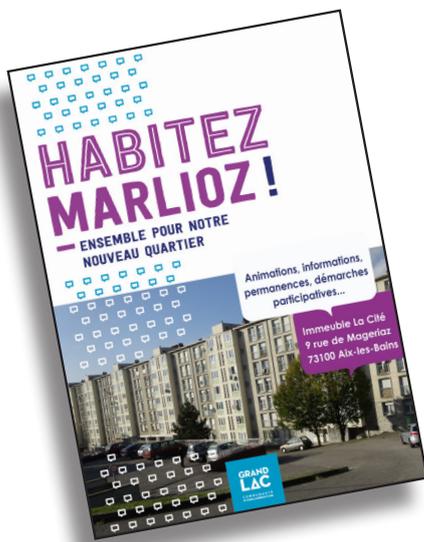
Une nouvelle maquette du futur quartier est disponible pour les habitants à la Maison du Projet

Parmi les grandes actions à venir, nous pouvons citer :

- déconstruction de la barre de La Cité et de la halte-garderie,
- construction de 180 logements (logements en accession à la propriété et accession sociale à la propriété, logements locatifs privés et sociaux),
- nouvelle offre d'équipements publics, commerciaux et de services (relocalisation de la supérette, maison de quartier, professionnels de santé, etc.),
- nouvelle organisation des espaces publics à travers deux espaces fédérateurs pour le quartier (place basse et place haute)
- voirie redessinée (déviation de la Rue du Coteau et du Chemin Honoré de Balzac, requalification du Boulevard de la Roche du roi).

MAISON DU PROJET

Lieu central d'information et de participation autour du projet de renouvellement urbain, la **Maison du Projet** propose différents supports pour tout connaître sur la métamorphose de Marlioz. Que vous soyez habitant, commerçant ou tout simplement intéressé par le devenir du quartier, la Maison du projet vous accueille pour vous présenter les actions et leurs avancées mais également pour répondre à toutes vos questions.



Pour consulter les horaires de toutes les permanences accueillies par la Maison du Projet (ADIL, Agence écomobilité...), veuillez-vous référer au dépliant distribué.



Immeuble La Cité, 1^{er} étage,
9 Rue du Margéraz,
73 100 AIX-LES-BAINS



Permanences de Grand Lac tous les lundis, mardis de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h
et les mercredis de 8h30 à 12h30



Pour plus d'informations :
06 72 94 26 79



LE CONSEIL CITOYEN



Le Conseil Citoyen est une instance de participation citoyenne, au niveau local. Il a pour mission de **créer un dialogue avec et entre les habitants afin de vous donner la parole et de vous impliquer davantage dans la co-construction de votre quartier.**

Les membres du Conseil doivent être considérés comme des relais entre Grand Lac, la mairie d'Aix-les-Bains et les habitants.

Le rôle du Conseil est :

- être à l'écoute des habitants pour faire remonter vos attentes et vos besoins ;
- relayer l'information et faire émerger de nouvelles idées ou propositions, en vue de mettre en œuvre des projets « venant des habitants et pour les habitants ».



Permanences du Conseil Citoyen à la Maison du Projet



Le 1er mercredi de chaque mois de 17h à 18h



Pour plus d'informations : conseilcitoyenmarlioz@gmail.com

PROJET ACHEVÉ

Réhabilitation de l'école

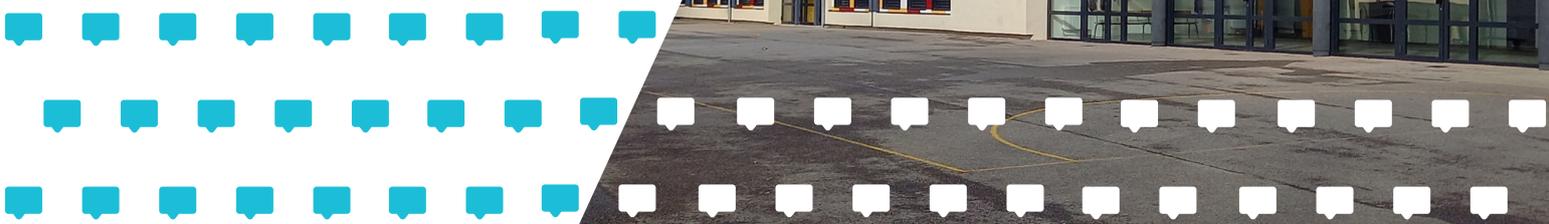
La mairie d'Aix-Les-Bains a engagé des travaux de rénovation, notamment énergétique, de l'école élémentaire du quartier ainsi que la réfection de la chaufferie de la maternelle.

Une réduction de 59 % des consommations d'énergies finales tous usages confondus est attendue. Grâce à la mise en place d'une chaufferie au bois et d'une installation photovoltaïque en toiture, **l'école utilisera 91% d'énergies renouvelables** pour sa consommation totale. Cette rénovation énergétique répond également à un enjeu de confort : qualité d'air, confort visuel, confort d'été...

Les locaux ont aussi été mis en conformité au niveau accessibilité avec la mise en place d'un ascenseur et une rénovation intérieure.

Enfin, un des changements majeurs sera la **modification de l'emplacement de l'entrée de l'école pour la sécurité des enfants** : l'accès se fera directement depuis la future place basse qui sera située en contre-bas du Boulevard de la Roche du roi.

Travaux réalisés de juillet 2019 à août 2020



ACTIONS À VENIR

Participez au diagnostic en marchant

Prochainement aura lieu un diagnostic « en marchant » : une visite de terrain à pied dans tout le quartier pour relever l'ensemble des dysfonctionnements rencontrés (éclairage public, propreté des halls d'immeuble...). Il se déroulera en présence du coordinateur GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) de la mairie d'Aix-les-Bains, du chargé de médiation sociale de Grand Lac, des référents de proximité de l'OPAC de la Savoie et de la Sollar, et du représentant du Conseil Citoyen de Marlioz. Nous souhaitons vous y inviter pour partager vos observations et faire remonter vos besoins.

En raison du confinement, cette démarche verra le jour dès lors que les mesures sanitaires le permettront.

Les prochaines étapes du projet de renouvellement urbain

Réhabilitation des 5 immeubles
OPAC - 2nd trimestre 2021

Réaménagement de la place
basse - fin 2021

Déconstruction de la barre de La
Cité - fin 2021

RELOGEMENT

La barre de « La Cité », construite en 1958, ne répond plus aux critères de taille de logement, d'accessibilité et d'isolation phonique et thermique. Sa déconstruction a été décidée, permettant ainsi la reconstruction de logements plus adaptés à vos besoins.

Le relogement des 144 ménages de la barre est un préalable à cette déconstruction. Pour chaque situation, votre composition familiale, vos capacités financières et vos souhaits exprimés en termes de location sont pris en compte. L'objectif est également de favoriser un parcours résidentiel adapté.

Au 31 mars 2021, 13 ménages sont encore en attente de relogement.

Pour toutes questions dans le cadre du processus de relogement :



Permanences de la Ville à la Maison du Projet



Uniquement sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h



Pour plus d'informations :
04 79 35 12 55

